



AXA Bank Belgium fait partie
du Groupe Crelan



**Ce dossier
d'informations
est important
pour vous !**



**AXA Banque devient bientôt Crelan. Lisez avec
attention comment se déroulera la transition
pour votre entreprise.**



crelan

Cher client,

AXA Bank Belgium devient bientôt Crelan.
Et nous sommes à vos côtés pour cette transition.

Nous veillerons à ce qu'elle se passe le mieux possible pour votre entreprise.
Tous vos produits bancaires et vos données personnelles seront transférés avec
soin et en toute sécurité, d'AXA Banque vers Crelan.

Crelan reste votre partenaire de confiance pour tous les besoins financiers de
votre entreprise. Grâce à une offre plus étendue, nous serons en mesure de
mieux répondre à vos besoins spécifiques en tant qu'entrepreneur.

Contactez votre agence pour toute question. Vos collaborateurs habituels de
l'agence AXA Banque restent en effet vos principaux points de contact.

Bienvenue !

Table des matières

La transition, pas à pas	4
Attention aux fraudeurs !	5
Le transfert de comptes courants et de packs de paiement	6
Vos cartes de paiement	8
Le transfert des comptes d'épargne	9
Le transfert des crédits	10
Le transfert de produits et de comptes d'investissement	11
Votre banque en ligne	12
Votre banque en ligne avec myCrelan Pro	13
La plateforme Isabel : la plateforme bancaire en ligne complète pour les entreprises	14
Limites et instructions	14
Des newsletters et des promotions exclusives directement dans votre messagerie électronique	15
Votre agent bancaire	16



AXA Bank Belgium, AXA Belgium, le Groupe AXA ?

« AXA Bank Belgium, ce n'est pas la même chose qu'AXA Belgium ? » Cette question revient souvent.
La réponse est non.

AXA Belgium est une compagnie d'assurances qui fait partie du Groupe AXA, groupe d'assurances
mondial. Rien ne change pour les assurances que vous avez souscrites auprès d'AXA Belgium. Elles
restent sous la responsabilité d'AXA Belgium.

AXA Bank Belgium est une banque et n'appartient plus au Groupe AXA. Seule la banque et tous ses
produits bancaires (comptes à vue, cartes de paiement, crédits, investissements, etc.) seront donc
intégrés dans Crelan SA lors de la fusion.

La transition, pas à pas

Le transfert d'AXA Banque vers Crelan aura lieu pendant le week-end, comme nous l'indiquons dans la lettre ci-jointe.

Que va-t-il se passer pendant ce week-end de fusion ?

Nous allons transférer vos produits et vos données vers Crelan.

Toutes les agences d'AXA Banque seront alors exceptionnellement fermées.

Certains services pourraient être perturbés ou indisponibles. Nous vous présentons nos excuses à l'avance pour les éventuels désagréments. Nous vous communiquerons des infos plus précises à ce sujet dans les jours qui précèdent la fusion.

Après le week-end de fusion, vous pourrez vous enregistrer dans les apps digitales de Crelan. Vous y retrouverez toutes vos données, comptes et autres produits.

Vous êtes déjà client(e) de Crelan et effectuez vos opérations bancaires par voie digitale ? Dans ce cas, rien ne changera pour vous.

Lisez attentivement les informations sur vos opérations bancaires par voie digitale en tant que client professionnel plus loin dans ce dossier.

Et si...

Nous mettons tout en œuvre pour que la fusion se passe comme prévu. **Et si la fusion devait finalement ne pas avoir lieu ? Dans ce cas, tout continuera à fonctionner comme avant pendant un certain temps.** Bien entendu, nous vous tiendrons au courant.

Comment allons-nous vous informer ?

Nous veillons à ce que vous receviez toutes les informations importantes, surtout si elles vous concernent personnellement. Surveillez votre boîte aux lettres et lisez les messages dans votre messagerie électronique, dans l'app mobile, homebanking ou encore sur vos extraits de compte. Il est donc important de vérifier que votre adresse e-mail et votre adresse postale sont toujours correctes.

Consultez aussi axabank.be/infos-fusion pour les informations les plus récentes sur la fusion.



Attention aux fraudeurs !

Les fraudeurs guettent la moindre opportunité de vous escroquer. Et une fusion entre deux banques en est une. **Soyez vigilant(e) !**

- Vous recevez un message vous demandant d'agir « en urgence », par exemple pour demander une nouvelle carte ou vous connecter en raison d'un problème sur votre compte ?
- Il vous est demandé de fournir un code sur votre lecteur de carte ou un mot de passe, par le biais d'un lien dans un e-mail, d'un courrier ou d'un appel téléphonique ?

Vous êtes alors victime potentielle d'une fraude. **Une banque ne vous demandera jamais vos codes. Ne réagissez pas à ces messages, mais prenez contact avec votre agent bancaire ou envoyez un e-mail à phishing@crelan.be.**

Quelques rappels importants :

- Protégez vos codes pour le homebanking et le code PIN de votre carte bancaire ; ils méritent la plus grande confidentialité. Ne les communiquez jamais par e-mail, sur les réseaux sociaux, par SMS ou par téléphone.
- Ne cliquez jamais sur des liens censés mener vers le site de paiement ou l'app mobile de votre banque. Votre banque ne vous demandera jamais vos codes par le biais d'un lien.

- Tapez toujours l'adresse du site web de votre banque dans votre navigateur web (axabank.be ou crelan.be) et enregistrez-la dans vos favoris. Ouvrez uniquement homebanking à partir de notre (nos) site(s) web sécurisé(s). Ouvrez uniquement l'app mobile depuis votre propre smartphone.
- Votre banque ne vous demandera jamais d'accéder à votre écran ou à votre ordinateur. Ne laissez donc jamais une personne prétendant être de la banque prendre le contrôle de votre ordinateur. Il s'agit d'une méthode utilisée par les fraudeurs pour accéder à vos informations personnelles et financières.

Vous avez des doutes sur l'authenticité d'un e-mail, d'un appel téléphonique, d'un SMS, d'un courrier ou de tout autre message ? N'y répondez pas. Contactez votre agent ou envoyez un e-mail à phishing@crelan.be.

Vous soupçonnez malgré tout un mauvais usage de vos données bancaires ?

- Signalez-le immédiatement au Customer Care au numéro 02 555 92 00. Ce service, accessible tous les jours, 24 heures sur 24, vous communiquera les démarches à suivre.
- Faites bloquer vos cartes via Card Stop au 078 170 170. Ne vous inquiétez pas, une nouvelle carte vous sera automatiquement envoyée.

Le transfert de comptes courants et de packs de paiement

Après la fusion, votre/vos compte(s) courant(s) ou votre/vos pack(s) de paiement auprès d'AXA Banque sera/seront automatiquement converti(s) en un compte ou un pack de paiement correspondant chez Crelan, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Vous ne devez rien faire.

Account4pro d'AXA Banque...	... deviendra chez Crelan	Tarif
Account4pro sans cartes de débit et de crédit	Compte de paiement professionnel Crelan à la carte, sans cartes de paiement	<ul style="list-style-type: none">42 euros/an
Account4pro avec carte(s) de débit, sans carte(s) de crédit	Crelan Business Pack avec 2 cartes de débit, accès à myCrelan Pro et à la plateforme Isabel.	<ul style="list-style-type: none">4,5 euros/mois
Account4pro avec carte(s) de crédit Visa4pro	Crelan Business Plus Pack avec 2 cartes de débit, 2 cartes de crédit Visa Business, accès à myCrelan Pro et à la plateforme Isabel. NOUVEAU	<ul style="list-style-type: none">6 euros/moisVisa4pro deviendra Visa Business

Les organisations qui possèdent un compte courant **comfort2bank** chez AXA Banque migreront vers l'un des **Business Packs** ci-dessus, selon la(les) carte(s) dont ils disposent.

Chaque compte et chaque Pack a ses propres caractéristiques avec différents services. Vous trouvez toutes les informations sur les packs de paiement professionnels chez Crelan sur crelan.be ou chez votre agent bancaire, tout comme la liste des tarifs.

Les frais de gestion du compte et des cartes de paiement **account4pro** ont déjà été facturés par AXA Banque en début d'année pour l'année à venir. Les frais facturés en trop pour la période postérieure à la fusion seront remboursés au prorata.



- ✓ Votre numéro de compte (IBAN) reste le même.
- ✓ Le BIC (Bank Identifier Code) ne change pas non plus.
- ✓ Vous pouvez descendre en dessous de 0 sur votre compte ? Votre ligne de crédit sera maintenue après la fusion.

Vous avez un compte de qualité ?

Tous vos comptes de qualité, tiers et rubriqués, seront transférés vers Crelan et conserveront les mêmes caractéristiques. Aucun nouveau document ne devra être signé.

Compte à vue en devises

Chez AXA Banque, un compte à vue en devises peut contenir plusieurs devises. Après la fusion, chaque devise étrangère aura son propre compte à vue chez Crelan. De nouveaux numéros de compte seront créés lors de la fusion et seront alors visibles sur les canaux digitaux.

Si vous disposez d'un compte à vue en devises étrangères auprès d'AXA Banque, vous recevrez une autre lettre avec tous les détails.

Vous avez des comptes auprès d'AXA Banque et de Crelan ?

- Les comptes à vue et les comptes d'épargne d'AXA Banque seront transférés chez Crelan, avec le numéro de compte d'origine. Vos comptes Crelan continueront à exister normalement, en plus des autres comptes.
- Jusqu'à la fusion, les dépôts que vous détenez auprès d'AXA Banque et de Crelan sont protégés à concurrence de 100 000 euros par société ou entité juridique et par banque (donc maximum 2 x 100 000 euros).
- Après la fusion, tous vos dépôts seront détenus auprès de Crelan et seront protégés jusqu'à 100 000 euros par société ou entité juridique (soit 100 000 euros au maximum).

Si vos dépôts dépassent le niveau de protection après la fusion, vous aurez la possibilité, pendant trois mois à compter de la présente notification, de retirer ou de transférer gratuitement la partie dépassant le niveau de protection vers une autre banque.



Vos cartes de paiement

Carte de débit

Vous continuez à utiliser votre carte de débit actuelle d'AXA Banque

- Votre carte bancaire d'AXA Banque continuera à fonctionner normalement.
- Vous recevrez votre nouvelle carte de débit Crelan quelques mois à un an après la fusion.
- Ne détruisez vos cartes d'AXA Banque qu'après avoir reçu et activé les nouvelles !

Les paramètres de votre carte de débit AXA Banque

Si vous avez désactivé les achats en ligne ou les paiements sans contact pour votre **carte de débit**, vos choix ne seront pas automatiquement transférés chez Crelan. Vous pourrez les adapter via les canaux digitaux (myCrelan, l'app Crelan Mobile) ou auprès de votre agent bancaire après la fusion. Les paramètres d'utilisation de votre carte en dehors de l'Europe seront quant à eux transférés.

Carte de crédit

Vous continuez à utiliser votre carte de crédit Visa4Pro actuelle

- Votre carte actuelle continuera à fonctionner comme aujourd'hui. Vous conserverez votre numéro de carte et votre code PIN personnel. Lorsque votre carte arrivera à expiration, vous recevrez automatiquement une nouvelle carte de crédit Crelan (Visa Business).

Les paramètres de votre carte de crédit AXA Banque

Si vous avez désactivé la fonction de votre **carte de crédit** pour les achats en ligne, les paiements sans contact ou les achats en dehors de l'Europe, vos choix ne seront pas transférés chez Crelan.



Le transfert des comptes d'épargne

Si vous disposez d'un compte d'épargne auprès d'AXA Banque, il sera automatiquement converti en un compte d'épargne auprès de Crelan lors de la fusion, selon le tableau ci-dessous. Vous ne devez donc rien faire.

Compte d'épargne chez AXA Banque...	... deviendra chez Crelan
I-plus bizz et I-plus en tant que professionnel	Crelan Business Compte d'épargne
Garantie locative I-plus bizz et garantie locative I-plus en tant que professionnel	Crelan Business Garantie locative

Toutes les informations sur les comptes d'épargne de Crelan et les tarifs sont disponibles sur crelan.be ou auprès de votre agent bancaire.

Info utile pour les clients I-plus bizz :

Après conversion en compte d'épargne Crelan Business, vous recevrez votre prime de fidélité acquise plus rapidement : le premier jour du trimestre suivant. Donc le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet ou le 1^{er} octobre (au lieu d'une fois par an le 1^{er} janvier chez AXA Banque). Les primes de fidélité que vous acquérez en 2024 avant ou pendant le trimestre de la fusion seront déjà payées le premier jour du trimestre suivant la fusion.



- ✓ Votre compte d'épargne AXA Banque est automatiquement converti en un compte d'épargne Crelan similaire (voir tableau ci-dessus).
- ✓ Votre numéro de compte reste le même.
- ✓ Le taux de base et la prime de fidélité de votre compte d'épargne chez AXA Banque continuent à s'appliquer après la fusion.

Vous avez encore un compte épargne I-plus en tant que professionnel ?

Il sera alors converti, comme indiqué dans le tableau, en un compte d'épargne Crelan Business. À l'heure actuelle, la prime de fidélité sur ce compte est légèrement supérieure (10 points de base) à celle du compte d'épargne I-plus, mais des frais de gestion annuels de 12 euros sont appliqués. Un précompte mobilier de 30 % est prélevé sur les intérêts que vous percevez sur un compte d'épargne Crelan Business (il est de 15 % pour le compte d'épargne I-plus). Pour Crelan Business, les primes de fidélité acquises seront également versées le premier jour du trimestre suivant. Donc le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet ou le 1^{er} octobre. Tout comme dans le compte épargne I-plus.

Compte à terme

Chez AXA Banque, plusieurs dépôts à terme (Certirente, Certirente income ou Step Up) étaient regroupés sur un seul compte à terme. Après la fusion, chaque dépôt à terme sera lié à un compte à terme distinct (contrat de dépôt à terme). Vous trouverez alors les informations relatives à votre dépôt à terme dans l'extrait de compte du compte auquel ce dépôt à terme est lié ou dans myCrelan.

Si vous disposez d'un compte à terme auprès d'AXA Banque, vous recevrez par courrier toutes les informations à ce sujet.

Extraits de comptes à vue et d'épargne

Vous recevez vos extraits de compte sous forme digitale ?

Téléchargez et sauvegardez vos extraits de compte et vos relevés de dépenses Visa datant de plus de 6 mois avant le week-end de fusion. Vous retrouverez les relevés des 6 derniers mois dans myCrelan et dans l'app Crelan Mobile.

Vous recevez vos extraits de compte sur papier ?

Chez Crelan, les frais pour les extraits de compte sur papier des **comptes à vue** sont facturés **chaque mois**.

Les frais pour les extraits de compte sur papier pour les **comptes d'épargne** sont facturés **à la fin**

de l'année. Vous recevrez ces extraits de compte sur papier tous les trois mois pour un montant de 9 euros par an.

Durant la période précédant la fusion, AXA Banque se chargera de la facturation des extraits de compte de votre (vos) compte(s) d'épargne et compte(s) à vue. Après la fusion, nous repartons d'une page blanche. Après la fusion, Crelan gèrera la facturation de ces relevés.

Vous souhaitez recevoir vos extraits plus souvent ? Vous pourrez adapter la fréquence via votre agent bancaire ou dans myCrelan.

Vous voulez éviter ces frais ? Optez pour les extraits de compte par voie digitale (app mobile/myCrelan).

Le transfert des crédits

Vous avez un ou plusieurs crédits professionnels auprès d'AXA Banque ? Si c'est le cas, ils seront gérés par Crelan après la fusion.



- ✓ Les crédits en cours seront automatiquement repris et gérés par Crelan après la fusion.
- ✓ Les crédits se poursuivent normalement, tels qu'ils ont été souscrits auprès d'AXA Banque.
- ✓ Les dossiers de crédit conservent leur numéro.

Les frais de gestion seront facturés comme suit :

- À partir du 1^{er} juillet 2024 : 2 euros par mois pour chaque crédit de caisse. Ces frais sont toujours facturés à la fin de l'année pour l'année écoulée ;
- À partir du 1^{er} janvier 2025 : 22 euros par an, dus à la date anniversaire du crédit de l'année précédente, pour chaque crédit d'investissement (immo4pro et/ou equipment4pro séparément).

Le transfert de produits et de comptes d'investissement

Tout comme AXA Banque, Crelan fournit des conseils spécialisés en investissement : vous pouvez donc continuer à compter sur le soutien de votre expert en investissement. L'offre d'investissement de Crelan reste en grande partie similaire.

Vous avez des fonds d'investissement, des obligations (notes structurées) ou d'autres produits d'investissement détenus sur un compte-titres chez AXA Banque ? **Ceux-ci seront transférés tels quels chez Crelan lors de la fusion.**



- ✓ Les plans d'investissement se poursuivent simplement.
- ✓ Après la fusion, vous pourrez consulter vos investissements de manière digitale dans myCrelan et l'app Crelan Mobile, mais sans l'historique des transactions. Si vous souhaitez pouvoir encore accéder facilement à l'historique de vos transactions sous forme digitale, téléchargez-les et sauvegardez-les avant le week-end de fusion via le homebanking.
- ✓ Votre agent bancaire reste votre point de contact pour vos investissements.



Important à savoir

- Les opérations d'achat et de vente de fonds d'investissement par l'intermédiaire d'AXA Banque restent possibles jusqu'au 8^e jour ouvrable inclus précédant le week-end de fusion, et les opérations sur titres en bourse et sur obligations jusqu'au 4^e jour ouvrable avant le week-end de fusion. Après ce week-end, les transactions d'investissement ne seront pas possibles durant quelques jours.
- Après le week-end de fusion, vous ne pourrez plus effectuer de transactions ou de modifications, par exemple d'un plan d'investissement, via les applications digitales. Adressez-vous à votre agent pour cela.
- Chez Crelan, un ordre automatique, par exemple pour un plan d'investissement mensuel, ne sera exécuté que si le solde du compte lié est suffisant.
- Les ordres d'achat pour un plan d'investissement existant seront exécutés chez Crelan le deuxième lundi du mois suivant la fusion (au lieu du cinquième jour du mois chez AXA Banque).

La gamme des fonds proposés va s'élargir. Parmi ceux-ci, certains pourraient convenir à la stratégie d'investissement de votre entreprise. Demandez un aperçu lors de votre prochain entretien d'investissement.

Le questionnaire MiFID que vous avez rempli chez AXA Banque, qui permet d'évaluer entre autres votre stratégie d'investissement et votre appétit pour le risque, ne peut pas être repris par Crelan. **Vous devez remplir à nouveau ce questionnaire avec votre agent bancaire dans les 3 ans suivant la fusion. Nous vous le rappellerons à temps.**

Si vous rendez visite à votre agent bancaire après la fusion pour un entretien d'investissement, il parcourra le questionnaire avec vous en tant que représentant de l'entreprise.





Votre banque en ligne

L'app mobile et le homebanking

Après la fusion entre AXA Banque et Crelan, vous pourrez continuer à effectuer vos opérations bancaires par voie digitale :

- PC, ordinateur portable et/ou tablette avec **myCrelan** et **myCrelan Pro** avec des fonctionnalités supplémentaires
- Smartphone et tablette avec l'app **Crelan Mobile**.

L'app mobile banking et les services bancaires en ligne d'AXA Banque ne fonctionneront plus après la fusion.

Pour continuer à gérer vos opérations bancaires en digital, vous devrez, après le week-end de fusion, vous enregistrer dans myCrelan et/ou télécharger l'app Crelan Mobile. Vous y trouverez tous vos comptes.

Nous vous fournirons toutes les infos pratiques dans les semaines précédant la fusion. Gardez également un œil sur les messages dans mobile banking et homebanking.

Attention : êtes-vous déjà client(e) de Crelan ?

- **Vous effectuez déjà vos opérations bancaires en digital ?** Dans ce cas, vous ne devez pas réinstaller l'app et myCrelan. Vos comptes bancaires AXA seront visibles dans vos applications Crelan après le week-end de fusion, sous leur nouvelle dénomination.
- **Vous ne vous êtes pas connecté(e) à l'app Crelan Mobile et/ou à myCrelan depuis un certain temps ?** Vérifiez si c'est toujours possible.

Si ce n'est pas le cas, contactez votre agent Crelan, sinon vous n'aurez plus d'accès digital à vos produits après la fusion.



Vous ne pouvez pas installer l'app Crelan Mobile et/ou myCrelan sans une adresse e-mail correcte.

Vérifiez et mettez à jour cette information avant le week-end de fusion via votre homebanking ou votre application mobile actuelle. Après le week-end de fusion, les modifications ne seront possibles que par l'intermédiaire de votre agent.

Votre numéro de GSM est requis pour certaines transactions.

Pour certaines transactions (par exemple les virements à l'étranger), vous devez, pour des raisons de sécurité, confirmer votre numéro via un SMS que vous allez recevoir. Un numéro de GSM correct est donc nécessaire. Veillez donc à le vérifier et à l'adapter si nécessaire.

En cas de doute sur l'authenticité des messages, contactez votre agent bancaire ou envoyez un e-mail à phishing@crelan.be.

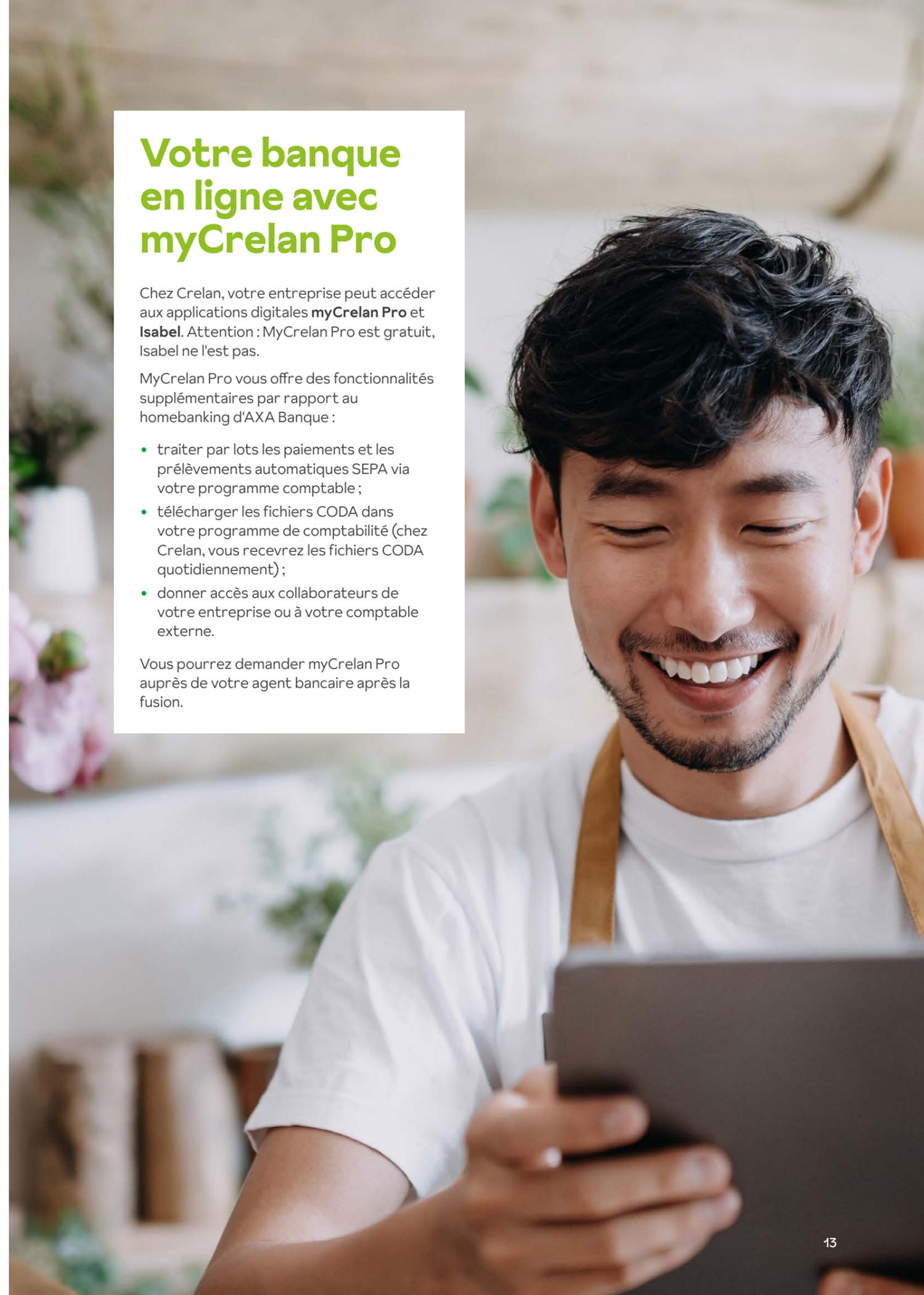
Votre banque en ligne avec myCrelan Pro

Chez Crelan, votre entreprise peut accéder aux applications digitales **myCrelan Pro** et **Isabel**. Attention : MyCrelan Pro est gratuit, Isabel ne l'est pas.

MyCrelan Pro vous offre des fonctionnalités supplémentaires par rapport au homebanking d'AXA Banque :

- traiter par lots les paiements et les prélèvements automatiques SEPA via votre programme comptable ;
- télécharger les fichiers CODA dans votre programme de comptabilité (chez Crelan, vous recevrez les fichiers CODA quotidiennement) ;
- donner accès aux collaborateurs de votre entreprise ou à votre comptable externe.

Vous pourrez demander myCrelan Pro auprès de votre agent bancaire après la fusion.



NOUVEAU

La plateforme Isabel : la plateforme bancaire en ligne complète pour les entreprises.

Isabel est une initiative conjointe de plusieurs banques belges pour les opérations bancaires en ligne et le commerce électronique.

Avantages :

- gestion de tous vos comptes auprès de différentes banques dans une application unique ;
- intégration des fichiers CODA à votre programme comptable ;
- des rapports clairs.

Vous avez un abonnement Isabel et vous souhaitez le lier à votre compte Crelan après la fusion ?

→ Rendez-vous chez votre agent.

Vous n'avez pas encore d'abonnement Isabel ?

→ Rendez-vous sur le site Isabel pour demander votre abonnement. Cette demande ne peut pas être effectuée par l'intermédiaire de votre agent.

→ Dès que vous aurez l'abonnement, vous pourrez le lier à votre compte Crelan par l'intermédiaire de votre agent.

Isabel est un produit de Isabel NV/SA, Boulevard de l'Impératrice 13-15, 1000 Bruxelles.

Les frais d'abonnement pour Isabel sont payés directement à Isabel. Crelan ne facture rien pour cet outil.

Vous trouverez plus d'informations sur www.isabel.be et crelan.be.



Limites et instructions

Après la fusion, les limites journalières et hebdomadaires et les limites de transaction seront celles qui s'appliquent aux différentes options de paiement chez Crelan (app mobile, myCrelan, distributeurs de billets, virements instantanés, etc.)

Conseil : vérifiez et abaissez votre limite si vous utilisez rarement ces applications. Une limite plus élevée peut entraîner des pertes plus importantes en cas d'hameçonnage (phishing).

Les limites de transaction dans l'app Crelan Mobile changent après la fusion :

- vers des bénéficiaires connus : 2 500 euros.
- vers des bénéficiaires non reconnus : 500 euros.

Si vous avez besoin de limites plus élevées, utilisez myCrelan (Pro) pour des montants jusqu'à 10 000 euros. Pour les montants supérieurs à 10 000 euros, contactez votre agent. Les limites augmentées dans le passé seront conservées. Vous pourrez consulter vos limites journalières après la fusion dans myCrelan (Pro).

Des newsletters et des promotions exclusives directement dans votre messagerie électronique

Si vous souhaitez recevoir après la fusion des newsletters intéressantes et des promotions exclusives par e-mail, veillez à ajuster ces paramètres. Il est

important de noter que vos préférences actuelles ne seront pas automatiquement transférées d'AXA Banque vers Crelan.

Dans le homebanking d'AXA Banque, vous pouvez spécifier ce pour quoi vous souhaitez recevoir des promotions commerciales ou des newsletters.

Si vous souhaitez continuer à recevoir des newsletters sur les investissements par e-mail, par exemple, vous devrez cocher toutes les cases sous « e-mail ».

Vous pouvez facilement le faire dans le homebanking via Paramètres [Ma vie privée > Notre approche en matière de communication](#).

Cliquez sur « Personnaliser » pour modifier vos préférences.

Vous n'avez pas de homebanking ? Votre agent vous aidera avec plaisir.

• Notre approche en matière de communication Annuler

AXA Banque souhaite vous transmettre les informations qui vous intéressent via ce canal que vous préférez, canal qui peut être différent selon le sujet abordé. Vous pouvez par exemple choisir de recevoir notre newsletter Invest par e-mail, mais de préférence pas d'offres en matière de crédit par e-mail. Il vous suffit pour cela de cocher ci-dessous les cases correspondant à vos préférences.

	Courier postal	E-mail	Téléphone	SMS
Informations générales Informations relatives aux événements et évolutions du marché, astuces intéressantes pour la gestion de vos finances, etc. En fait, toutes sortes d'informations qui ne sont pas directement liées à un produit en particulier.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Banque au quotidien Informations concernant les comptes et cartes, vos opérations en ligne etc. Bref, tous les services liés à la gestion de quotidienne de vos finances.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crédits Opportunités et actions spéciales proposées pour les différentes formes de crédit existantes. Vous avez ainsi la primeur d'offres temporaires valables en période de salon, par exemple.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épargne et placements Outre des informations relatives aux produits en question (annonces de nouvelles émissions ou formules d'épargne, de nouveaux fonds,...), vous bénéficierez également d'informations destinées à vous aider à réaliser vos projets personnels. Préparer sa pension, sa succession font notamment partie des thèmes abordés ici.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Newsletter Une compilation de thèmes et blogs spécifiques sélectionnés avec soin, rehaussée de l'avis éclairé de nos spécialistes dans les matières abordées. Exemple : Quel impact le Brexit aura-t-il sur votre portefeuille ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À la suite du transfert de tous vos produits et services AXA Banque vers les produits et services Crelan, votre relation contractuelle avec la banque sera régie par le Règlement Général des Opérations Bancaires, les règlements particuliers relatifs à certains services, les listes tarifaires et toutes les autres informations (documents) de Crelan.

Vous les trouverez sur

- crelan.be/fr/business/article/règlements
- crelan.be/fr/business/article/liste-des-tarifs
- ou auprès de votre agent bancaire.

Ils s'appliquent immédiatement dès le transfert de vos produits et services.

Si vous n'acceptez pas (en partie) ces dispositions contractuelles, vous pouvez, jusqu'à leur entrée en vigueur, gratuitement et dans la mesure du possible, résilier avec effet immédiat votre relation avec la banque ou votre contrat relatif à un produit ou à un service particulier. Par la suite, nous considérerons que vous acceptez définitivement toutes les conditions contractuelles et tous les tarifs de Crelan.

Les données utilisées pour envoyer ce dossier datent de quelques semaines avant l'envoi. Si votre situation a changé entre-temps et que les coordonnées ne sont plus correctes, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Pour toutes les infos pratiques, générales et actualisées sur la fusion

www.axabank.be/infos-fusion

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



AXA Bank Belgium
Banque Crelan



AXA Bank Belgium
Crelan



Votre agent bancaire

Votre agence bancaire effectuera également sa transition vers Crelan et restera votre point de contact habituel pour toutes vos opérations bancaires professionnelles. Et pas d'inquiétude, le service personnalisé sera maintenu.

Il se peut que votre agence ne ressemble pas encore à une agence Crelan, mais nous y travaillons ! À terme, toutes les agences bancaires arboreront les couleurs vertes de Crelan.

Les coordonnées et les informations concernant votre agence se retrouveront sur le site web www.crelan.be après la fusion.

